COMMUNICATION

COMMUNIQUÉ de PRESSE

CP n° 28 du 26 juin 2017

Rentrée en musique : une directive hors-sol

La première directive sur la rentrée en musique adressée par le ministre de l'Éducation nationale Jean-Michel Blanquer aux recteurs laisse le Sgen-CFDT perplexe à la fois sur sa conception de la gouvernance du système éducatif, sa définition d'une école bienveillante et la place enfin qu'il accorde à la culture.

Monsieur Blanquer a annoncé vouloir mettre fin au pilotage descendant par les circulaires. Il est du coup incompréhensible qu'il adresse une instruction aux recteurs sur l'organisation du temps très spécifique qu'est la rentrée scolaire (peut-être est-ce d'ailleurs pour cette raison que certains ont cru à une fake news sur les réseaux sociaux…).

Les équipes pédagogiques des écoles, collèges et lycées n'ont en effet pas attendu le 20 juin de cette année pour réfléchir à l'accueil des nouveaux élèves et la façon d'instaurer un climat scolaire de confiance favorable aux apprentissages.

Le Sgen-CFDT peut se retrouver dans la volonté ministérielle de redonner une place plus importante à la musique dans la vie des écoles et établissements. Il lui suggère dans ce cas d'inscrire cet objectif dans les parcours d'éducation artistique et culturelle (PEAC), au sein desquels elle trouverait toute sa place, plutôt que dans une directive qui paraît pour le moins hors-sol.

sgen.cfdt.fr

FÉDÉRATION DES SYNDICATS GÉNÉRAUX DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA RECHERCHE PUBLIQUE
47-49 avenue Simon Bolivar
75950 Paris cedex 19
contact presse Bineta NDIAYE
Tel : 01 56 41 51 10 – 06 42 20 18 81
atdepresse@sgen.cfdt.fr